



PROCÈS-VERBAL
DU COMITÉ DE PARENTS
Rencontre 4 – Séance ordinaire

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité de parents tenue le 13 janvier 2025 à 19 h en visioconférence.

Étaient présents :

Sous la présidence de madame Jolyane St-Pierre

Émilie	Albisser	Représentant	École du Tournesol
Sarah	Audet-Therrien	Substitut	École Saint-Louis-de-France
Claudia	Auger	Représentante	École secondaire Pamphile-Le May
Sandrine	Bernard	Représentante	École de l'Odysée
Rémy	Castonguay	Représentant	École de la Mennais
Mireille	Côté-Geoffrion	Représentante	École de la Clé-d'Or
Stéphanie	Cotnoir	Représentante	École du Bac
Marc	Croteau	Substitut	École des Quatre-Vents
Dina	Daher	Représentante	École secondaire de l'Aubier
Sabrina	Daigle	Représentante	École de la Source
Tommy	Daigle	Représentant	École de la Caravelle
Julien	Fournier	Représentant	École des Quatre-Vents
Andrée-Anne	Gaudet	Représentante	École des Moussaillons, du Boisé
Martin-Jonathan	Girard	Substitut	École de l'Alizé, des Mousserons
Laure	Guéhéry	Représentante	École secondaire les Etchemins
Nadia	Harvey	Représentante	École Saint-Joseph
Stéphane	Hébert	Représentant	École de l'Étoile
Julie	Lacasse	Représentante	École secondaire de l'Horizon
Marie-Pier	Lacombe	Représentante	EHDAA
Édith	Lafrenière	Représentante	École Pointe-Lévy
Jessica	Lavergne	Représentante	École Notre-Dame
Mélanie	Lebel	Représentante	École Beaurivage
Marie-Pier	Lepage	Représentante	École du Chêne, de la Berge, de la Falaise
Steve	Létourneau	Représentant	École de l'Envol
François	Lévesque	Représentant	École Belleau, Gagnon
Grace	Lopes	Représentante	École Notre-Dame-d'Etchemin
			École secondaire Champagnat,
Stéphanie	Mazzoleni Poirot	Représentante	Guillaume-Couture
Christine	Mercier	Représentante	CFER
Marie-Andrée	Pronovost	Représentante	École de Taniata
Audrey	Roberge	Substitut	École de la Nacelle
Maude	Roussel	Représentante	École Saint-Dominique
Joël	Savoie	Substitut	École Clair-Soleil
Jolyane	St-Pierre	Représentante	École de l'Épervière
Pierre-Olivier	Thivierge	Substitut	École Charles-Rodrigue
François	Tremblay	Représentant	École de l'Auberivière
Samuel	Tremblay	Représentant	École La Martinière
Simon	Tremblay	Représentant	École Sainte-Hélène

Dominic	Vézina	Représentant	École de la Chanterelle
Ignacio	Vuirli	Représentant	École Charles-Rodrigue
Annie	Wagner-Alain	Représentante	École de la Rose-des-Vents

Invités :

Madame Rachel Dion	Secrétaire générale
Madame Josyhane LaBillois	Conseillère pédagogique
Madame Suzie Lucas	Directrice générale
Madame Isabelle Proulx	Directrice des Services éducatifs

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

La séance est ouverte à 19 h 02 et le quorum est respecté.

Madame Jolyane St-Pierre, présidente, souhaite la bienvenue à tous pour la quatrième rencontre du Comité de parents de l'année scolaire 2024-2025.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Jolyane St-Pierre présente les points à l'ordre du jour de la rencontre du comité.

Le point 7 *Information – Conscience phonologique au préscolaire* sera présenté avant le point 6 *Présentation – Calendrier scolaire 2025-2026*. Au point 10 *Suivis sur la politique 5.19*, il sera également question des actes d'établissements et du plan triennal du Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN).

- | | |
|---------|--|
| 19 h | 1. Ouverture de la séance et vérification du quorum |
| | 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour |
| | 3. Lecture et adoption de procès-verbal de la séance du 9 décembre 2024 |
| | 4. Suivi au procès-verbal de la séance du 9 décembre 2024 |
| 19 h 15 | 5. Mot de la Direction générale
Présenté par M ^{me} Suzie Lucas |
| 19 h 30 | 6. Présentation – Calendrier scolaire 2025-2026
Présenté par M ^{me} Isabelle Proulx |
| 19 h 45 | 7. Information – Conscience phonologique au préscolaire
Présenté par M ^{me} Isabelle Proulx |
| 20 h | 8. Point d'information – Rapport annuel du CSS des Navigateurs
Présenté par M ^{me} Suzie Lucas |
| 20 h 15 | 9. Point d'information – Avis public relatif à l'admission et à l'inscription 2025-2026
Présenté par M ^{me} Rachel Dion |
| 20 h 25 | 10. Suivis sur la politique 5.19
Présenté par M ^{me} Rachel Dion |
| | 11. Suivi en lien avec la résolution concernant les professionnels dans les écoles |
| 20 h 35 | 12. Rapport des comités :
A. Délégués à la FCPQ
B. CCSEHDAA
C. Transport
D. Fondation musique en tête
E. Conseil d'administration CSSDN |

- 20 h 50 13. Questions du public
 14. Des nouvelles de vos écoles
 15. Varia
 16. Levée de l'assemblée

Proposée par madame Édith Lafrenière de l'École Pointe-Lévy et appuyé par madame Jessica Lavergne de l'École Notre-Dame tel que modifié.

CP-2024-2025-017

Adoption à l'unanimité.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 9 décembre 2024

Une modification sera apportée au point 11 *Rapport des comités - Transport*. La dernière rencontre a eu lieu à la fin de l'année 2023-2024, et non, au début de la présente année.

Proposée par monsieur Tommy Daigle de l'École de la Caravelle et appuyé par madame Émilie Albisser de l'École du Tournesol tel que modifié.

CP-2024-2025-018

Adoption à l'unanimité.

4. Suivi au procès-verbal de la séance du 9 décembre 2024

Point 11 *Rapports des comités – Délégués à la FCPQ* : Il sera possible pour madame Isabelle Bourgeois, déléguée, de transmettre aux membres du Comité de parents les documents en lien avec les différentes rencontres de la FCPQ.

Lors de la dernière rencontre, certains parents souhaitent discuter lors des prochaines rencontres de certains points. Madame Isabelle Proulx informe les membres que lors de la rencontre du mois de février il sera question de la sécurité des élèves au secondaire ainsi que des devoirs et de la littératie.

5. Mot de la Direction générale

Madame Suzie Lucas informe les membres que le ministère de l'Éducation souhaite que le CSSDN coupe un million de dollars par mois jusqu'au 31 mars 2025. Un travail a été effectué et des coupures ont eu lieu, sans toucher le personnel en place. Pour les écoles, certaines mesures seront analysées. Dû à certains emplois non comblés dans les écoles, les sommes non utilisées seront récupérées. La formation du personnel ainsi que l'ajout de ressources dans les écoles sont importants pour le centre de services scolaire. Tout ce qui est lié à l'élève est protégé. Au cours des mois de février et mars, les centres de services scolaires seront en mesure de connaître ce que le Ministère a décidé concernant les coupures. Ils s'attendent à des coupures pour l'année prochaine, même dans les écoles. Un retour sera effectué prochainement aux membres du Comité de parents. Les gels d'embauche demeurent et les mesures en investissement sont toutes sur pause. Le CSSDN souhaite protéger ce qui est déjà en place et s'assurer que le personnel soit bien formé.

Le point 7 *Information – Conscience phonologique au préscolaire* est traité avant le point 6 *Présentation – Calendrier scolaire 2025-2026*

6. Présentation – Calendrier scolaire 2025-2026

Madame Isabelle Proulx présente le calendrier scolaire 2025-2026. La consultation a débuté en octobre avec les différentes instances. Le calendrier a également été présenté aux directions d'école primaire et secondaire. Les deux calendriers présentent les mêmes journées pédagogiques (20 jours placés stratégiquement). Seuls les jours/cycles sont différents (primaire : 10 jours/cycle et secondaire : 9 jours/cycle). Le calendrier sera présenté aux instances syndicales après la consultation au Comité de parents.

Elle présente les différents congés de l'année scolaire et précise qu'il y a toujours deux jours de congé avant de début d'année et deux jours à la fin de l'année. Le début des classes est prévu le 27 août 2025.

Le calendrier sera officiel au courant de la prochaine semaine.

7. Information – Conscience phonologique au préscolaire

Madame Isabelle Proulx explique que les écoles du CSSDN doivent suivre le programme de conscience phonologique au préscolaire. Une prise en charge plus tôt permet aux élèves un meilleur apprentissage de la lecture. Les conseillères pédagogiques ont travaillé avec une orthopédagogue et une orthophoniste afin de présenter à la Direction générale ce qui pourrait être fait dans les classes. Les enseignants du préscolaire ont tous été formés afin d'appliquer uniformément le programme.

Madame Josyhane LaBillois explique que le projet se passe très bien dans les milieux. Le but de celui-ci était d'harmoniser les pratiques entre les écoles. Le CSSDN a décidé de développer la conscience phonologique au préscolaire 4 ans et 5 ans, car c'est une étape déterminante pour faciliter l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Il est important pour le CSSDN de travailler toutes les habiletés. Elle présente la séquence d'enseignement-apprentissage de la conscience phonologique ainsi que la grille utilisée par les enseignants pour les aider à garder des traces, et ainsi, voir l'évolution des enfants.

8. Point d'information – Rapport annuel du CSS des Navigateurs

Madame Suzie Lucas présente brièvement le rapport annuel 2023-2024 du CSS des Navigateurs lequel a été déposé sur le site Internet du CSSDN. Le rapport présente la répartition des élèves, les faits saillants reliés aux PEVR (formation Enseignements Efficace TELUQ, CPI, communauté d'apprentissages, conscience phonologique, etc.). Les résultats du plan d'engagement vers la réussite (PEVR) sont également présentés. Elle invite les membres à consulter la fin du rapport annuel afin de visualiser tout ce qui se fait de beaux au CSSDN.

9. Point d'information – Avis public relatif à l'admission et à l'inscription 2025-2026

Madame Rachel Dion informe les membres que l'avis public relatif à l'admission et à l'inscription 2025-2026 sera disponible à partir du mardi 14 janvier 2025. Selon la Politique, un avis public doit être fait deux semaines avant la période officielle d'inscription. Cette année, celle-ci aura lieu du 3 au 14 février prochain pour le primaire et le secondaire. Pour le préscolaire 4 ans, l'inscription se fera au cours du mois de mars.

10. Suivis sur la politique 5.19

Madame Rachel Dion informe les membres que la politique 5.19 a été transmise au Comité de parents à la suite de la dernière rencontre, et qu'aucun commentaire n'a été émis. Le Conseil d'administration l'a adopté le 17 décembre dernier. Un suivi auprès du protecteur de l'élève a également été fait concernant la fratrie. La politique est donc maintenant disponible sur le site Internet du CSSDN.

À la suite de la dernière rencontre, les actes d'établissements et le plan triennal du CSSDN ont été transmis aux membres du Comité de parents. Madame Rachel Dion demande si ceux-ci ont des questionnements. La Ville de Lévis et les municipalités aux alentours ont reçu, pour consultation, les actes d'établissements et le plan triennal.

11. Suivi en lien avec la résolution concernant les professionnels dans les écoles

Madame Jolyane St-Pierre effectue un suivi concernant les professionnels dans les écoles. Elle rappelle qu'un sous-comité a été mis en place et qu'un travail a été amorcé pour présenter des recommandations à la Direction générale. Elle demande aux membres leur opinion sur l'accès à un professionnel et l'attente pour un service. Les membres souhaitant prendre part au sous-comité peuvent transmettre leur intérêt par courriel.

12. Rapport des comités**A. Délégués à la FCPQ**

Monsieur Martin-Jonathan Girard informe les membres qu'aucune rencontre n'a eu lieu depuis la dernière rencontre du Comité de parents.

B. CCSEHDAA

Madame Marie-Pier Lacombe informe les membres qu'aucune rencontre n'a eu lieu depuis la dernière rencontre du Comité de parents. La prochaine aura lieu le lundi 20 janvier 2025.

C. Transport

Madame Édith Lafrenière informe les membres qu'aucune rencontre n'a eu lieu depuis la dernière rencontre du Comité de parents.

D. Fondation musique en tête

Madame Claudia Auger informe les membres qu'aucune rencontre n'a eu lieu depuis la dernière rencontre du Comité de parents.

E. Conseil d'administration CSSDN

Il n'y a aucune information du Conseil d'administration CSSDN.

13. Question du public

Il n'y a aucune question du public.

14. Des nouvelles de vos écoles

Monsieur Steve Létourneau informe que les élèves de l'École de l'Envol semblaient heureux de retourner à l'école après le congé des Fêtes.

Monsieur Samuel Tremblay de l'École La Martinière revient sur le marché de Noël qui fut un grand succès. Une somme d'environ 1 000 \$ aurait été amassée. L'application du transport scolaire est très appréciée par les parents.

Madame Claudia Auger explique qu'une fête de Noël du village a eu lieu en collaboration avec l'École secondaire Pamphile-Le May. Les artisans étaient présents à l'école et en fin de journée un concert de musique a eu lieu. Au courant de la présente semaine, les élèves de 6^e année viendront visiter l'école.

Monsieur Simon Tremblay de l'École Sainte-Hélène explique que le marché de Noël a permis d'amasser une somme de 1 517 \$ pour le service d'entraide de Breakeyville. De plus, une somme de 1 762 \$ a été récoltée lors du concert de musique pour l'achat d'instruments de musique.

Monsieur Ignacio Vuirli de l'École Charles-Rodrigue suggère aux membres de rapporter aux Services du transport les points forts de l'application transport.

15. Varia

Madame Jolyane St-Pierre informe les membres qu'ils peuvent maintenant écrire à l'adresse courriel du Comité de parents pour des suggestions ou commentaires. Voici l'adresse à utiliser : comite.parents@cssdn.gouv.qc.ca.

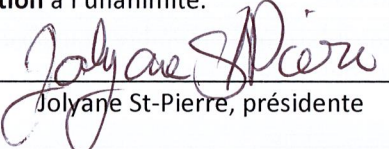
Un parent souhaite qu'il y ait un point sur l'anglais intensif afin de connaître ce qui est fait dans les autres centres de services scolaires.

16. Levée de l'assemblée

Il est proposé par madame Stéphanie Cotnoir de l'École du Bac et appuyé par Monsieur Pierre-Olivier Thivierge de l'École Charles-Rodrigue.

De lever la séance à 20 h 44.

Adoption à l'unanimité.


Jolyane St-Pierre, présidente


Marie Carrier, secrétaire

Tableau des suivis des rencontres :

Date de la séance	Suivi	Responsable du suivi	Retour sur le suivi

En cas d'absence du représentant, merci d'en informer le substitut et de transmettre un courriel à parents@csnavigateurs.qc.ca

Le représentant et le substitut peuvent assister à la rencontre. Toutefois, si un vote était demandé, un seul vote peut se faire par école.

